



Intitulé du poste : Chef-fe de mission « Eau potable et Assainissement »
N°Code Poste RenoIRH : *génééré automatiquement par le logiciel RenoIRH*

Cotation du poste	Groupe 1.2 (ITPE type - corps A) / Groupe 2.2 (IPEF type - corps A+)
Catégorie	A+
Famille d'emploi	Élaboration et pilotage des politiques publiques – EPP
Emploi Principal	EPP 004 – Responsable sectoriel
Correspondance RIME	Élaboration et pilotage des politiques publiques - Responsable sectoriel - Responsable d'un service déconcentré
Affectation administrative :	Direction Territoriale Outre-Mer Direction
Affectation opérationnelle :	
Localisation géographique du poste	Antenne de Mayotte – 976
Date de la vacance de poste	01/XX/24
Motif de la vacance de poste	Création de poste
Dernier titulaire	-

Présentation du Cerema

Le Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, est le premier établissement à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent au plus près des territoires avec ses 2 500 agents répartis dans 26 implantations en métropole et Outre-mer.

Capitalisant plus de 50 ans d'expérience dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique, le Cerema se positionne aujourd'hui comme un acteur de référence pour accompagner l'Etat, les collectivités locales et les entreprises dans les actions liées à la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires.

Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Contexte

Afin de renforcer sa présence dans les Départements et Régions d'Outre-mer, le Cerema a créé en janvier 2023 une Direction Territoriale Outre-mer implantée à La Réunion, à Mayotte, en Guyane et en Guadeloupe.

Dans le cadre du Plan Eau DOM visant à améliorer les services d'eau potable et d'assainissement rendus aux usagers, le Cerema, conjointement avec la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement et de la Mer de Mayotte (DEALM), apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) au Syndicat « Les Eaux de Mayotte » (LEMA) pour la mise en œuvre de son Contrat de Progrès 2022-2026, comprenant un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Pour conduire les opérations prévues dans ce PPI, le Cerema constitue une équipe basée à son Antenne de Mayotte, composée d'un-e Chef-fe de Mission, et de cinq agents, Dr-Drice(s) de projet et Chef-fe(s) de projet.

Missions

Le-la Chef-fe de mission « Eau potable et Assainissement » pilote et coordonne les activités de la mission concernant les opérations de construction et/ou la réhabilitation d'infrastructures liées à la production, au stockage, à la distribution d'eau potable et à la collecte et au traitement des eaux pour le compte du LEMA, dont il-elle est le-la principal-e interlocuteur-trice.

- Animer la mission, assurer son pilotage fonctionnel : plans de charge, déplacements, développement des compétences, ...
- Articuler la mission avec l'équipe d'AMO de la DEALM et à terme piloter l'ensemble
- Être garant du bon déroulement et de la qualité de la production selon les référentiels, procédures, et les attentes du LEMA
- Créer un système de reporting
- Mettre en place des actions d'amélioration continue pour garantir la qualité des opérations
- Être en veille sur son secteur d'activité et force de proposition sur des méthodes ou techniques de travail innovantes
- Communiquer sur l'avancement des opérations

Liaison hiérarchique

Rattachement hiérarchique à la directrice de la DTerOM

Relations internes :

- Le directeur de l'Agence Océan Indien et son adjoint, responsable de l'Antenne de Mayotte
- Les Directions Techniques et Territoriales du Cerema

Les activités de la mission réalisées au sein de l'antenne de Mayotte sont placées sous l'autorité fonctionnelle du-de la Chef-fe de mission.

Relations externes :

- Le LEMA, Syndicat mixte assurant la maîtrise d'ouvrage
- La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement et de la Mer de Mayotte (DEALM)

-Les autres acteurs locaux techniques, politiques et institutionnels : SGAR, OFB, BRGM, AFD, ARS, SMAE, SMAA ...

Compétences

Savoir

Maîtrise technique dans les domaines de l'eau potable et/ou de l'assainissement,
Expérience attendue en matière d'investissement et de gestion de patrimoine eau potable et assainissement
Bonnes connaissances des problématiques transversales de la gestion de l'eau sur un territoire.
Maîtrise des politiques publiques, de la réglementation et des procédures administratives dans ces domaines

Savoir-faire

Aptitudes et expérience avérée concernant le management et l'encadrement d'équipes
Forte capacité à travailler en réseau, organiser les compétences, à fédérer
Forte capacité à synthétiser, à rédiger et à communiquer avec des décideurs et équipes techniques
Capacité à convaincre
Capacité à travailler en environnement complexe
Qualités d'expression écrite et orale

Savoir-être

Sens des responsabilités
Rigueur, méthode, esprit de synthèse, créativité
Qualités d'écoute, sens du contact et de la pédagogie
Grande capacité d'adaptation

Conditions et contraintes

Conditions matérielles

Ordinateur et téléphone portable
Véhicule en pool

Horaires et saisonnalités

Règlement intérieur du temps de travail du Cerema

Conditions particulières

Déplacements occasionnels à La Réunion et dans l'hexagone, ponctuels dans les autres Départements et Région d'Outre-mer.
Permis VL indispensable
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels

Contacts

Séverine Bès de Berc, Directrice territoriale Outre-Mer :
severine.bes-de-berc@cerema.fr

José-Luis Delgado, Directeur de l'Agence Océan Indien :
jose-luis.delgado@cerema.fr

OMAR Abdallah Ben, Responsable de l'Antenne de Mayotte :
abdallah.omar@cerema.fr